



Demandeur d asile et mariage

Par **KELLY**, le **15/03/2012** à **12:37**

Bonjour,
je suis rentree irregulierement en france ;j'ai fais une demande d asile et je suis en recours devant la cnda ; j'ai un recepisse de 3 mois renouvelable mais ne donne pas droit au travail; j'ai rencontrer mon mari et on n'ai marier sa fais 8 MOIS . sa fais plus d un an je vis avec mon mari qui es francais; jaimerais savoir si je peut demander un changement de statut ou une carte de sejour conjoint francais ;merci de me repondre svp

Par **ele**, le **18/03/2012** à **21:53**

salut kelly j'ai lu ton message je pense que le mieu est de retourné dans ton pays cherché le visa long séjour ma soeur est dans la mm situation que toi si la CNDA te déboute de asile la prefecture te dira de quitté le territoire la il faut rentré si tu es arrecté tu serais interdire sur le territoire 10 ans et fait 3 ans de prison le meiu est que tu retourne avec ton mari ma soeur est encore la et elle compte rentré j'attends ta reponse que tu me dise ce que tu as fait enfin de compte moi aussi j'ai demandé conseil dans les association ils n'ont dit pareil

Par **KELLY**, le **19/03/2012** à **09:40**

slt ele merci pour ta réponse en fait jusqu'a présent je ne sait pas quoi faire vu que sa fait un an passer que j' attend la convocation de la cnda et toujours pas de réponse je compte envoyer une promesse d embauche pour qu'on me donne une autorisation de travailler. en esperant qu il vont me la donner

Par **ele**, le **03/04/2012 à 20:28**

salut kelly la cnda ta repondu je pense que tu peux esperé plus se long plus tu as des chance
tient moi au courant tu es entrer avec un visa ou pas et tu t'es marié quand j'attends ta
reponse

Par **KELLY**, le **04/04/2012 à 07:29**

salut ele en fait je suis rentrer sans visa c est sa le soucis . la cnda ne ma pas encore
repondu; Je me suis marié en Aout 2011 et sa fait plus d un an que je vis avec mon mari

Par **KELLY**, le **04/04/2012 à 07:35**

moi en fait je ne peut pas retourner dans mon pays parce que ma vie est menacé la bas
dernièrement j ai appris k il ont tué mon oncle qui était militaire dans l armée alors tu n imagine
pas la peur bleu que j ai de retourner c est pas facile

Par **KELLY**, le **04/04/2012 à 07:37**

on m a conseiller de faire une lettre au préfet de mon département pour lui expliquer mon cas
et lui seul pourra apprécier donc c est ce que j ai faire pourvu qu' il comprenne

Par **ele**, le **06/04/2012 à 18:28**

ok tien moi au courant surtout envoit ton mari avec le dossier il faut pas aller en prefecture
bisou a toi et bonne chance que DIEU soit avec nous

Par **soeur18**, le **13/04/2012 à 22:17**

comment tu as fais pour te marié moi je n'arrive pas ma mairie refuse et me menace
d'envoyer mon dossier chez le procureur tu as eu bcp de chance et a present je suis sur oqtf
je sais plus koi faire mon dossier est tjr a la mairie et j'ai peur que je sois convoqué a la police
repond moi si tu as une ideé merci bcp

Par **ELE1**, le **25/04/2012 à 22:02**

salut kelly je viens tout simplement te dire que ma demande d'asile a été acceptée donc je pourrais me marier à présent sans problème se moi ELE CE MOI ele qui t'avait écrit au début à présent je vis avec un français qui veut m'épouser on s'aime bcp j'ai plus peur d'aller à la mairie j'ai déposé le dossier la maire a dit qu'ils vont envoyer au procureur j'attends leur réponse et toi tu as déjà envoyé ton dossier chez le préfet j'attends ta réponse porte toi bien je sais que ce n'est pas facile j'ai fait un an sans dormir aujourd'hui je vais dormir comme un petit bébé

Par **KELLY**, le **10/08/2012** à **10:52**

j'attends toujours la réponse de la préfecture.

Par **Nicole29**, le **13/08/2012** à **02:37**

Bonjour,

Pour une régularisation dans votre cas, il vous faudra retourner dans votre pays prendre le visa long séjour, en effet, vous êtes entré irrégulièrement sur le territoire français (sans visa).